

Compte rendu de la réunion de quartier « BOIS DE CHARNES » du 16 octobre 2020

Secrétaire Liliane COQUERY

Etaient présents :

- des habitants du lotissement de la Forêt de Charnes
- des habitants de la rue de la Porte du Clos
- des habitants de la route de la Forêt de Charnes
- des représentants de la municipalité
- ** M DELESGUES Christian, Maire
- ** MME MAITREPIERRE Aline, Adjointe
- ** M JALBY Jean-Paul
- ** MME SENOTIER Sandrine
- ** M CARRE Christian
- ** M CHAPUIS Philippe
- ** MME THOMAS Corinne
- ** MME GANA Dominique
- ** MME COQUERY Liliane

En préambule M le maire remercie les habitants pour leur présence et plus particulièrement une personne qui est dans le deuil,

M SAVIO Patrick : quels sont les projets pour le Bois de Charnes ?

M DELESGUES informe :

- que l'**entretien de la forêt** a été confié à une coopérative forestière (UNISYLVA),
A charge pour elle d'abattre les arbres dangereux et de vendre au profit de la commune les arbres commercialisables, dans le cadre de l'entretien.

- que le projet d'**EHPAD** privé (déplacement de la résidence ST PIERRE de ST THIBAUT à la Forêt de Charnes) comporte quelques lacunes,

Le bureau d'étude en charge du projet a omis de demander l'autorisation de déboisement,
M DELESGUES a obtenu qu'une réponse rapide des services de la DDT soit rendue pour le 26 octobre 2020,

Pour ne pas gêner les riverains, il sera étudié la possibilité pour les camions nécessaires aux travaux d'emprunter le chemin reliant la route de Sury en Vaux au futur EHPAD (au bout de la rue du Moulin Granger),

En rappel de l'historique du projet :

- M GUILLOT Régis précise que la population avait été informée par voie de presse durant le mandat de MME CINEAU mais pensait qu'il s'agissait d'un échange avec la Résidence ST PIERRE,

- M JALBY Jean-Paul (membre de l'association de la Résidence Saint Pierre) informe qu'un hectare de bois a été donné par la commune pour la réalisation de ce projet sans contrepartie,

- M CARRE Christian (déjà conseiller lors du projet) explique que la Résidence Saint-Pierre voulait s'agrandir mais que c'était impossible sur place et que pour la garder sur ST SATUR cet emplacement avait été proposé,

M DELESGUES Christian de conclure : « il faut faire le projet mais pas n'importe comment »
Il se dit inquiet pour la voirie,

M LAPORTE Marc : **l'entretien du viaduc est-il prévu ?**

La chaussée devrait être plus basse, les trottoirs plus hauts,
Il y a des trous dans le parapet au-dessus du Chemin de Meniau

- M CARRE Christian : « Quelques travaux ont déjà été réalisés par la précédente municipalité, il faut voir les écoulements d'eau et le budget »

L'idéal serait que le viaduc soit classé monument historique, de plus, avec le projet de l'UNESCO son entretien pourrait bénéficier de subventions,

- M SAVIO Patrick (conseiller municipal lors du précédent mandat) informe que la rénovation du viaduc représente des centaines de millions d'euros et que son nettoyage a été effectué par une entreprise,

M DELESGUES Christian de conclure : « on va étudier le dossier »

M LAPORTE Marc signale que l'hiver le **verglas** se forme au stop devant chez M MECHIN

M VILLENEUVE Stéphane :

- interroge sur les **matériaux** et l'**aspect du bâtiment de l'EHPAD** dans le lotissement

M DELESGUES Christian se veut rassurant, « on doit rester forêť »

Il ne peut pas dévoiler le projet mais le bâtiment ne devrait pas être sur plusieurs niveaux,

- déplore l'**état du chemin de la Crêťe**

MME COQUERY Liliane (conseillère municipale de 1989 à 1995) rappelle qu'il s'agit d'un chemin qui a été goudronné dans les années 1990 pour le car scolaire et les habitants du lotissement, Ce chemin est devenu un itinéraire bis pour éviter une partie du centre bourg, la vitesse y est excessive.

Les tracteurs qui n'ont aucun autre accès empruntent le chemin pour se rendre dans les vignes,

M DELESGUES Christian pense que la venue de l'EHPAD peut favoriser la réfection de ce chemin et l'obtention de subventions pour la voirie,

- demande si le projet d'**aire de jeux** sera à la Forêť de Charnes,

M DELESGUES Christian pense que ce site ne sera pas revenu mais que l'entretien du bois par la coopérative forestière peut permettre un accès sécurisé des enfants dans la forêť,

MME LAPORTE Sylvie demande des précisions sur le projet de **jardins partagés**

MME MAITREPIERRE ALINE explique le projet de développement durable,

- Il va y avoir un changement dans le fleurissement de St-Satur. La volonté de la commune est de revégétaliser St Satur et de passer rapidement à un fleurissement constitué de plantes permanentes et non plus de plantes "jetables" annuelles. Chaque quartier pourrait s'approprier son fleurissement, par une couleur, une essence d'arbres ou autre, à décider ensemble. Lors de la divisions des plantes, la commune pourrait offrir des vivaces aux habitants.
- La place du marché va être réaménagée avec des espaces verts, des arbres pour l'ombrager, des petits comestibles à partager. Nous organisons en ce moment un rendez-vous avec les commerçants du marché et le placier afin de leur exposer le projet et de recevoir leurs contraintes d'organisation.
- Nous voudrions créer des potagers hors sol disséminés dans St Satur +/- un jardin potager collectif, le tout pour produire de la nourriture collectivement, à partager. Nous cherchons

une (ou des) personne intéressée pour devenir référent de quartier pour ce projet. Nous cherchons aussi un terrain, n'hésitez pas à nous communiquer des adresses si vous connaissez un terrain adéquat. La mairie souhaite rejoindre le réseau "les incroyables comestibles" qui est un mouvement participatif citoyen, apolitique, qui cherche à connecter les gens entre eux et avec la nature en cultivant et produisant, partout où c'est possible, de la nourriture à partager librement.

M LOUBRIAT Jean-François explique les **nuisances** générées par la fréquentation nocturne de l'abri bus par certains jeunes qui laissent des tessons de verre, font leurs besoins entre l'abri-bus et sa clôture ...

M JALBY Jean-Paul propose d'informer les familles concernées,
Certains jeunes ne demeureraient pas à la Forêt de Charne,

M DELESGUES Christian pense qu'effectivement le policier municipal peut le faire mais si cela continue, seuls les gendarmes sont compétents,

M SAVIO Patrick : La commune va-t-elle relancer les **jachères fleuries** ?

MME MAITREPIERRE Aline explique que des graines seront proposées pour être plantées au pied des murs,

Chaque quartier pourrait choisir ses murs et ses plantes,

M LAPORTE Marc dénonce le passage des poids lourds sur la **piste cyclable** située au bout du viaduc,

M CARRE Christian informe que les barrières ont été défoncées par les tracteurs,

L'entretien et le balayage de la voirie sont assurés par la municipalité,

Avec la requalification « Loire à vélo » on peut espérer des subventions pour les barrières,

Le « grand Trail » peut également amener une amélioration,

En conclusion : « les vignes OUI mais le tourisme AUSSI »

M MILLERIOUX Nicolas interroge sur le développement de la **fibre optique**

M DELESGUES Christian confirme que ST SATUR fait bien partie du projet qui est géré par la communauté de communes et assuré par Berry Numérique,

MME THOMAS Corinne était présente à la réunion le 05/10,

Un nouvel opérateur « Bouygues + Free » a installé une antenne sur le viaduc,

M GUILLOT Régis demande si avec l'EHPAD un nouveau câble reliera ST SATUR au lotissement

M CHARTIER

- conseille de bien faire connaître les endroits où la commune veut des prises,

Il existe vers chez M GUILLOT une « armoire des lignes téléphoniques », il faut retenir cet endroit,

- suggère de **matérialiser l'axe central** de la rue du Moulin Granger au croisement de la Route de la Forêt de Charne,

Les voitures ne respectent toujours pas leur voie de circulation, un accrochage peut se produire,

M LAPORTE Marc demande s'il y aura un **compte rendu** de la réunion

Réponse collective des élus OUI.